

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 29 juin au dimanche 5 juillet 2015



POLICE
RIVIERA

381 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

98 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA

0 jour service

Cours de cadres et cours de répétitions

108 jours prestations subsidiaires

Prestations au profit de tiers

36 jours engagements

Appuis d'urgence (inondation, incendie, etc.)



SDIS
RIVIERA

21 interventions

Interventions diverses

Les interventions à caractère judiciaire ne font pas l'objet d'une communication dans l'hebdo.



La Tour-de-Peilz



05.07.2015 – 0120 : troubles de la tranquillité

Police Riviera est sollicitée au port pour des nuisances sonores. Arrivée sur place, la patrouille de police entend de la musique fortement audible en provenance du bain des hommes, où il est constaté la présence d'un groupe de personnes écoutant de la musique à l'aide d'un appareil diffuseur de son. Son propriétaire est informé de la dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour troubles à l'ordre et à la tranquillité publique.



Montreux



Clarens, 29.06.2015 – 0210 : accident de la circulation avec fuite et ivresse qualifiée

Alors qu'il circule à une vitesse excessive et sous l'emprise de l'alcool, un automobiliste perd la maîtrise de sa voiture qui heurte un véhicule stationné dans une case balisée. Après s'être arrêté pour constater les dégâts, le conducteur prend la fuite, avant d'être repéré et intercepté par une patrouille de Police Riviera à la Grand-Rue à Montreux. Les tests à l'éthylomètre révèlent qu'il est nettement sous l'influence de l'alcool. Constat et dénonciation à l'autorité compétente établis par Police Riviera.



05.07.2015 – 0105 : infraction à la Réglementation sur le service des taxis (maraudage)

En cours de patrouille, un motard de Police Riviera aperçoit un taxi lausannois qui circule à vide sur l'avenue Claude Nobs, en direction du centre-ville. Intercepté à la hauteur de la station essence, le chauffeur de taxi reconnaît être venu de Lausanne à la recherche de clients au Montreux Jazz Festival. Dénonciation à l'autorité compétente établie par Police Riviera.



05.07.2015 – 0900 : demande d'assistance

Police riviera est sollicitée au sujet d'une personne âgée qui ne répond plus aux appels de sa parenté. Un policier pénètre par une fenêtre de son logement et découvre la locataire couchée dans son lit, en état de faiblesse et de déshydratation avancée. Une ambulance et le SMUR sont requis afin d'apporter les soins nécessaires et de conduire la victime à l'hôpital.



05.07.2015 – 1915 : mauvais traitement envers un animal

Un motard de Police Riviera est sollicité pour libérer un chien se trouvant dans une voiture en plein soleil. Enfermé depuis plus d'une heure dans une voiture, dont les quatre fenêtres sont légèrement entrouvertes, il souffre de toute évidence de la chaleur au vu des températures caniculaires. A l'aide de l'informatrice, le policier réussit à distraire le canidé et à ouvrir une des portières. Tout content d'être à l'extérieur, il est réhydraté avant d'être conduit dans les locaux de police. Son détenteur reprend possession de son chien en fin de soirée, non sans avoir été avisé d'une dénonciation à l'autorité compétente pour mauvais traitement envers les animaux.



05.07.2015 – 1100 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse qualifiée

Alors qu'elle circule à l'avenue Chantemerle à Montreux, une automobiliste perd la maîtrise de sa voiture, qui percute un coin de mur en endommageant au passage un candélabre. Les tests à l'éthylomètre révèlent que l'intéressée est fortement sous l'influence de l'alcool. Elle est conduite à l'Hôpital Riviera, site de Montreux, pour la suite de la procédure. Constat et dénonciation à l'autorité compétente établis par Police Riviera.



02.07.2015 – 0350 : dommages à la propriété

Police Riviera est informée qu'un individu cause des dommages sur des voitures en stationnement, à l'avenue de Rolliez. Rapidement sur place, les policiers interpellent l'auteur qui chemine non loin de là. Etant très agité et agressif, il est maîtrisé et entravé par les policiers, qui le conduisent ensuite au poste de police. Lors des vérifications, il est constaté que l'individu a endommagé des rétroviseurs de voitures en stationnement et le phare arrière d'un vélo. Les propriétaires des biens vandalisés sont invités à passer au poste de police pour déposer une plainte pénale. Concernant l'auteur des dommages, les tests à l'éthylomètre démontrent qu'il est nettement sous l'influence de l'alcool et des produits stupéfiants sont retrouvés dans sa poche. Dénonciation et rapport d'intervention à l'autorité compétente.

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	14'888	1	27	0.188 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	23'115	8	19	0.116 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	2'952	4	0	0.136 %

Bref résumé des actions des Corps-métier de Sécurité Riviera

Semaine actuelle - Semaine précédente

